

L'Histoire.

L'histoire de son pays, voilà une connaissance que tout homme doit posséder; l'histoire, c'est la leçon de l'expérience, et, sans l'expérience, l'homme—et spécialement l'homme politique—marche à taton et comme en aveugle.

Il est donc souverainement important de répandre les connaissances historiques; c'est aussi ce que nous nous proposons de faire au moyen du *Bulletin*. Quelle plume se chargera de ce travail à la fois agréable et patriotique, nous l'ignorons; mais nous pouvons affirmer que la chose se fera. Le programme du *Bulletin* le promet et nous saurons tenir à la lettre les promesses qui y sont faites.

Le peuple canadien oublie trop facilement son histoire. Nous pouvons trouver aujourd'hui un grand nombre de nos concitoyens, même au sein de la classe relativement instruite, qui ignorent les plus beaux faits de notre grand passé.

Les troubles de trente-sept—pour nous, servir de l'expression consacrée,—ne sont plus qu'un vague souvenir dans l'esprit de notre population.

Nous devons donc faire des travaux nombreux, suivis et sérieux sur notre histoire. Nos lecteurs nous sauront certainement gré du soin que nous prendrons de remettre sous leurs yeux les plus belles pages des glorieux jours où vivaient et luttaient nos pères.

Nous y trouverons une leçon et un encouragement à ne pas faillir dans les combats importants et difficiles que nous avons encore à livrer tous les jours pour la conservation du riche patrimoine que nos ancêtres nous ont légué. Nous irons donc aux sources fécondes du passé retremper notre courage, réchauffer notre patriotisme, apprendre à être de vrais bons citoyens.

Nous publierons aussi des documents historiques précieux qui se font rares. Bien peu de lecteurs ont jamais lu le fameux rapport de Lord Durham et cependant chacun devrait le savoir par cœur tant son importance est grande. Ce rapport sera publié dans le *Bulletin*. Nous livrerons aussi à la publicité la déclaration si fière et si noble des prisonniers de trente-sept et autres pièces de ce genre.

En un mot nous explorerons le champ si fertile et si riche de l'histoire de notre pays dans tous ses coins et recoins, afin d'en faire connaître et apprécier les trésors précieux et trop peu connus du public.

J. CHARBONNEAU.

Nos Conditions.

Le prix de l'abonnement au *Bulletin du Club-Cartier* est de deux piastres par année pour la campagne, et de deux piastres et cinquante cents pour la cité de Montréal.

L'abonnement est strictement payable d'avance. C'est la condition *sine qua non* de notre existence.

Il suffit de payer six mois ou trois mois d'avance.

Nous adressons le présent numéro prospectus à un grand nombre d'amis, tant à la ville qu'à la campagne. Tous ceux qui désirent recevoir le *Bulletin* devront nécessairement faire parvenir le montant requis à MM. Berthiaume & Sabourin, aux Nos. 212 et 214, rue Notre-Dame, Montréal, d'ici à un mois. Nous n'adresserons pas le premier numéro du journal à ceux qui auront négligé de se conformer à cette formalité.

Il n'y aura pas d'exception à cette règle.

Ainsi pas de malentendu.

Toutes communications en rapport avec la rédaction du *Bulletin du Club-Cartier* devront être adressées au Rédacteur-en-chef, au numéro trente-huit de la rue St-Jacques, Montréal.

L'ADMINISTRATION.

LORANGER, LORANGER & BEAUDIN AVOCATS

44, Rue Saint-Vincent.

ADAM & DUHAMEL

AVOCATS

38, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

MOUSSEAU & ARCHAMBAULT

AVOCATS

Coin des rues Craig et St-Gabriel.

J. A. MOUSSEAU, C.R. et M.P.

J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L.

OUIMET, OUIMET & NANTEL

AVOCATS

15, Côte St. Lambert, (Bâtisse Labadie)

MONTREAL.

J. ALD. OUIMET, B.C.L. et M.P., T. T. OUIMET, B.C.L.,
G. A. NANTEL.

JOURNAL DE L'EDUCATION

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISONS DE 16 PAGES

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

En nous chargeant de la publication de cet organe de l'Education, nous comptons non-seulement sur le concours de ceux qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse et qui font de l'enseignement leur carrière, mais aussi sur l'aide bienveillant du clergé et même sur celui de nos législateurs, qui se sont toujours montrés si dévoués à la cause de l'éducation.

Le premier et le second numéro sont adressés à un grand nombre de personnes qui n'ont pas encore souscrit, nous espérons qu'elles les garderont, et par là, elles seront au nombre de nos abonnés.

J. B. ROLLAND & FILS,

EDITEURS-PROPRIETAIRES,

Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent, Montréal.

N.B.—Les annonces pour DEMANDES D'INSTITUTEURS et SITUATIONS DEMANDEES, seront publiés pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal.